





*Gerhard Schwarz*  
Directeur Avenir Suisse

**D**epuis fort longtemps, la Suisse brille souvent dans les classements internationaux de compétitivité, d'innovation, de liberté économique, de bien-être et de qualité de vie. Ces médailles d'or constituent autant d'arguments solides dans notre recherche de talents, d'investisseurs et d'entreprises. Mais elles ont un revers: on sous-estime aisément les risques qui menacent notre compétitivité.

La Suisse est mal placée en termes d'ouverture des marchés à cause de son secteur agricole surprotégé. Le nombre de brevets est un indicateur d'innovation fiable, mais, s'il ne tient pas à un fil, il dépend presque exclusivement de l'industrie pharma. Si la propension au risque économique était mesurée par le nombre d'entreprises par habitant, la Suisse se placerait non seulement après les États-Unis, mais aussi derrière la France. Le système d'imposition est moins lourd qu'ailleurs, mais il inclut d'innombrables inefficiences. De plus, si la Suisse a l'avantage d'une forte décentralisation, le système de péréquation financière est si complexe et opaque qu'il n'est compris que de deux douzaines d'experts (un par canton).

Enfin, les excellentes infrastructures de notre pays ne doivent pas masquer le fait que l'offre, massivement subventionnée, stimule artificiellement la demande de mobilité. Le nécessaire accroissement des capacités se heurte ainsi à des obstacles financiers, techniques et écologiques. Donc par des bouchons, des trains bondés et plusieurs milliards de pertes dans les caisses de l'État. C'est pourquoi Avenir Suisse défend l'idée de vérité des coûts dans les transports. Qui consomme de la mobilité doit en payer le prix. À l'image d'autres réformes, le «mobility pricing» est douloureux, mais à long terme les pays capables de résoudre leurs problèmes de transport en tireront un avantage. La croissance zéro (ou la décroissance) n'est pas le seul scénario irréaliste. Celui d'une croissance artificiellement stimulée par les subventions de l'État l'est également. Il conduit à une surexploitation des ressources au détriment des générations futures.

## Vers la vérité des coûts dans les transports

*Le système des transports suisse est cher et de plus en plus surchargé. Afin de rompre le cercle vicieux du subventionnement de l'offre entraînant un accroissement de la demande de mobilité, Avenir Suisse plaide pour le recours au «mobility pricing».*

*Daniel Müller-Jentsch*

La Suisse bénéficie d'un système des transports dense et de qualité, mais coûteux. La mobilité accrue des personnes le pousse aux limites de ses capacités – non seulement infrastructurels, mais aussi financiers. Ainsi, les investissements par habitant dans l'infrastructure du rail en Suisse sont six fois plus élevés qu'en Allemagne. Selon les comptes des transports fédéraux, le coût total du trafic routier s'élève à 70,5 Mrd. CHF et celui du rail à 11,4 Mrd. CHF par an (OFS 2009). Un moteur de la mobilité est la croissance démographique. Pendant ces 30 dernières années, la population suisse a crû d'1,5 Mio. d'habitants, et les gens deviennent de plus en plus mobiles. Depuis 1970, les kilomètres parcourus en voiture par habitant ont augmenté de 50 %. La part des pen-

dulaires dans la population active a doublé. Pendant la dernière décennie, l'accroissement de la mobilité sur les routes nationales et sur le rail (trafic voyageurs) était particulièrement intense: tandis que la population a crû entre 2000 et 2011 de 10 % et le produit intérieur brut de 21 % (réels), la circulation sur les routes nationales s'est intensifiée de 41 % et sur le rail même de 54 % (OFROU 2013), (v. graphique). Dans ces domaines, la demande de mobilité s'est déconnectée de la croissance démographique et économique – conséquence de mauvaises incitations politiques.

### Trois défauts structurels

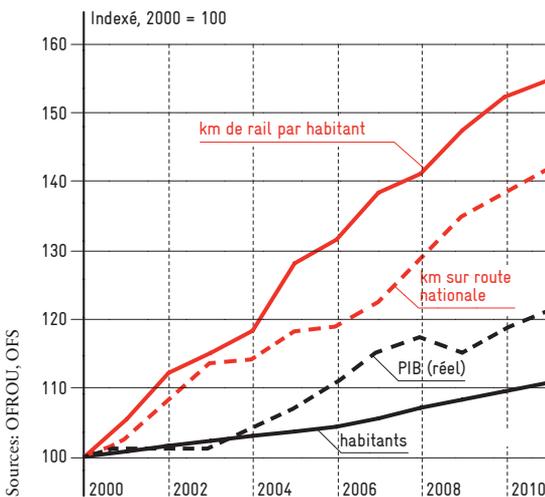
Économiquement parlant, la politique des transports présente trois défauts structurels fondamentaux: subventionnement massif, manque de différenciation des prix et politisation des décisions d'investissement.

01\_ Chaque année, les transports sont subventionnés à coups de milliards. Non seulement cela coûte cher, la demande de mobilité en résulte aussi accrue, puisque les produits dont les prix se maintiennent artificiellement bas sont consommés tout naturellement de façon excessive. Le degré de couverture des coûts du rail se chiffrent à 41 % selon la méthode des coûts de revient complets. Les prix des billets ne couvrent donc même pas la moitié du coût occasionné par l'utilisateur. C'est l'État qui paye la différence, ou plus précisément: le contribuable. Pour ce qui est du trafic routier, la couverture de coûts se monte à environ 90 %, coûts externes compris (accidents, embouteillages, émissions).

02\_ Le manque de différenciation des prix empêche que la charge du trafic soit également distribuée sur les différents systèmes des transports. Pendant les heures de pointe, les

### Croissance découplée

*Conséquence de mauvaises incitations politiques, la croissance de mobilité est découplée des tendances économiques et démographiques.*



Sources: OFROU, OFS

trains sont surchargés, mais le taux d'occupation des trains CFF régionaux atteint à peine 20 % et 32 % dans les trains à longue distance. La circulation routière est, elle aussi, très asymétrique.

03\_ La politisation des décisions d'investissement est responsable d'une mauvaise allocation des fonds. Les décisions d'investissement se font plus souvent sur la base de préférences politiques que sur celle d'une analyse coût-bénéfice approfondie. Tandis que le trafic routier est sur le point d'exploser sur les axes principaux du réseau national, presque 9 milliards de francs sont investis dans les voies peu fréquentées.

On peut ramener les trois défauts structurels à un dénominateur commun: le mépris des principes de la vérité des coûts et du principe du pollueur-payeur – deux principes qui en général sont largement reconnus. Les conséquences en sont le renforcement du trafic subventionné et une demande de mobilité accrue.

### Qui consomme doit payer

Pour corriger ce défaut structurel, nous proposons le recours au «mobility pricing», c'est-à-dire la stricte application des mécanismes de marché dans le secteur des transports. Les utilisateurs doivent être impliqués davantage dans le financement, les prix échelonnés selon les horaires et les trajets et les décisions d'investissement prises sur la base d'analyses coûts-bénéfices, et non pas selon des caprices politiques. Le «mobility pricing» représente un principe économique basé sur une plus grande vérité des coûts.

### Le «mobility pricing» a fait ses preuves

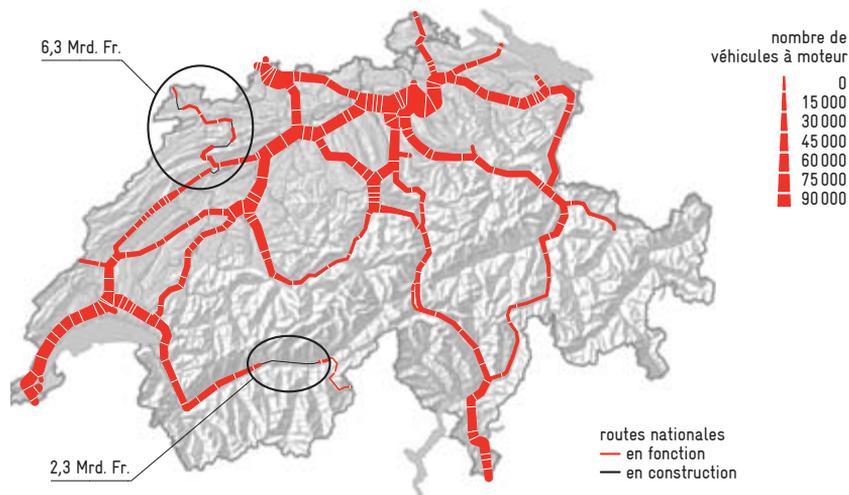
Prenant appui sur des études de cas, le document de travail montre que le «mobility pricing» a fait ses preuves dans de nombreux pays. Traversée par six voies transalpines, l'Autriche, par exemple, a introduit une taxe de péage pour les tunnels de plus de 5 km de longueur. En Suisse, le tunnel du Saint-Gothard se prêterait pour un projet pilote pour l'introduction d'un tel péage. Ainsi, on

---

## La politique des transports renversée

---

*Tandis que les axes principaux du réseau national sont constamment bouchés, presque 9 Mrd. Fr. sont investis dans les voies peu fréquentées. Les décisions d'investissement se font plus souvent sur la base de préférences politiques que sur celle d'une analyse coût-bénéfice approfondie.*



pourrait faire d'une pierre deux coups: financer son assainissement et réduire les embouteillages fréquents sur ce tronçon. Pour des villes telles que Genève et Zurich un péage-cité pourrait remédier à leur surcharge chronique. La ville de Stockholm, qui a introduit un péage de ce genre en 2006 déjà, pourrait servir de modèle. Au fond, le principe du «mobility pricing» n'est pas complètement méconnu en Suisse: la «Redevance poids lourds liée aux prestations» (RPLP) a engendré depuis 2001 des recettes de 14 milliards de francs, prêts à être investis dans l'infrastructure des transports.

Dans les transports publics, la priorité devrait être l'augmentation des prix pendant les heures de pointe et sur les voies surchargées, notamment entre Genève et Lausanne ou Zurich et Berne. À long terme, la suppression de l'AG serait à considérer, car cette «flat rate» incite à la consommation excessive. Premièrement, il faudrait remplacer l'AG senior par un abonnement pour les heures de faible circulation, valable seulement en dehors des heures de pointe. Puis, le degré de couverture des coûts doit être relevé, par exemple à 60% d'ici 2030.

Le «mobility pricing» est faisable et il peut être appliqué sans distinction à la route et au rail. Son introduction peut se faire graduellement. Ce principe économique permettrait de redimensionner la demande de mobilité, d'améliorer l'utilisation des capacités, de limiter les embouteillages, de réduire les énormes coûts du système des transports et garantir davantage de fair-play dans la consommation de mobilité. Car qui consomme doit payer.

Publication en ligne: <http://www.avenir-suisse.ch/30223>

---

## «Mobility pricing» – cinq messages-clés

---

- 01\_ Le «mobility pricing» est faisable. Ce n'est plus un concept de théoriciens obstinés, mais il s'applique déjà à beaucoup de domaines – et avec succès. C'est cela que nous nous proposons de prouver à l'aide d'études de cas, sans essayer d'embellir les choses, et en considérant bien les avantages et désavantages. Cependant, nous sommes convaincus que le bilan est positif.
- 02\_ Le «mobility pricing» est neutre quant au moyen de transport. Ce n'est pas que le trafic routier soit trop bon marché pour les utilisateurs, car il ne considère pas les coûts externes. Et les transports publics ne couvrent pas entièrement leurs coûts non plus. Et le trafic privé et le trafic public sont fortement subventionnés, par voie directe et indirecte. Le «mobility pricing» veut attribuer davantage les coûts de la mobilité à ceux qui la consomment effectivement, afin d'encourager un comportement de consommation conscient des coûts réels.
- 03\_ Le «mobility pricing» n'est pas un concept technique. Qui pense en premier lieu aux barrières lumineuses à l'entrée du centre-ville, aux péages devant les tunnels et aux systèmes de ticketing compliqués oublie qu'il s'agit avant tout d'un principe économique, basé sur la vérité des coûts, mais aussi sur l'idée que la politique des transports fonctionne mieux si elle est fondée sur des incitations, et non seulement sur des prescriptions et du béton.
- 04\_ L'introduction du «mobility pricing» peut être échelonnée. Malgré le grand nombre d'exemples de l'application du «mobility pricing», même en Suisse (la Redevance poids lourds liée aux prestations, RPLP), jusqu'à maintenant, nulle part, son introduction ne s'est faite intégralement. Mais elle peut être incrémentale et commencer par des essais sur site ou se limiter à des réformes partielles. Un «big bang», par contre, provoquerait probablement de la résistance de la part de nombreux groupes. Qui veut du «mobility pricing» ne devrait pas avoir peur des essais.
- 05\_ Le «mobility pricing» est juste. L'accusation selon laquelle le système pénaliserait les pendulaires professionnels n'est pas vraie. Au contraire, il faut constater que la partie inférieure des coûts de la navette retombent sur les pendulaires eux-mêmes, pendant que la majorité est payée par les impôts, et donc par le contribuable – qu'il soit pendulaire ou pas. Dans d'autres branches, la différenciation des prix est ce qu'il y a de plus naturel.

## Banques centrales: apprentis sorciers?

*Pratiquant une politique monétaire ultra-expansive, les banques centrales ont sauvé le système financier mondial du pire. Mais plus elles poursuivent sur cette voie, plus de nouveaux risques et dangers se concrétisent.*

*Alois Bischofberger et Rudolf Walsler*

Depuis six ans, la plupart des banques centrales suivent une politique monétaire extrêmement expansive, baissant le taux directeur à des niveaux jamais vus, provoquant un afflux énorme de liquidité sur les marchés et acquérant des titres de débiteurs publics et privés – tout cela dans le but d'éviter une hausse des taux d'intérêt à long terme. En conséquence, les bilans des banques centrales ont gonflé de façon démesurée (v. graphique), cachant des risques toujours plus difficiles à gérer.

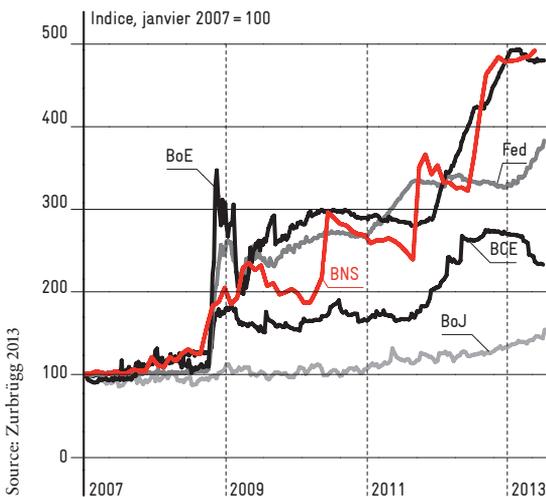
Cette politique expansive non conventionnelle a permis aux banques centrales d'éviter le pire, notamment un effondrement du système de crédit international et des transactions financières. On peut le dire: elles ont atteint leur but visé. Mais

plus elles poursuivent sur cette voie, plus de nouveaux risques apparaissent.

L'économie, les marchés et la politique commencent à s'habituer à la «drogue» de l'argent bon marché. Des taux d'intérêt artificiellement bas encouragent des investissements mal placés et des excès de capacité. En outre, ils pourraient retarder des réformes structurelles pourtant urgentes (réduction de l'endettement public, consolidation des finances publiques), puisque le niveau très bas du taux de rendement sur le marché des capitaux masque l'urgence de la situation. Des intérêts trop bas peuvent aussi contribuer à la création de nouvelles bulles sur les marchés financiers. Sur le moyen terme, l'élargissement de la base monétaire comporte en plus le risque d'une poussée inflationniste. Enfin, il y va de la crédibilité et de l'indépendance des banques centrales, si celles-ci se plient à la pression exercée par la politique fiscale. Il faut éviter une surcharge des acteurs de la politique monétaire avec des tâches qui, à priori, n'entrent ni dans leurs responsabilités, ni dans leurs compétences. Les banques centrales ne sont pas des apprentis sorciers.

### Bilans aux étoiles

*Pendant la crise financière, les bilans des banques centrales ont explosé, notamment ceux de la Bank of England (BoE) et de la BNS.*



### Changement de cap délicat

Face à ses risques, les banques centrales ne doivent plus retarder la sortie de cette politique ultra-expansive. Mais, il est difficile d'estimer les retombées concrètes de la sortie sur les taux d'intérêt; on ne peut pas savoir quels seront les besoins futurs en liquidité des banques commerciales et une coordination internationale de la sortie est pratiquement impossible – pour ne pas mentionner la résistance politique qui ne manquera sans doute pas de se produire. De nombreux groupes d'intérêt, dont des États submergés par leurs dettes, seront prêts à résister à tout durcissement de la politique monétaire. Il est donc important

que les banques centrales aident à orienter les marchés et communiquent clairement les changements politiques envisagés.

#### La BNS doit regagner sa marge de manœuvre

La Banque Nationale Suisse (BNS) se trouve dans une situation délicate: d'un côté la forte augmentation de la masse monétaire et des crédits signale un besoin d'intervention imminent – donc l'abandon de la politique de taux zéro; de l'autre côté, ses mains sont liées, parce qu'elle est sou-

mise aux décisions de la Banque Centrale Européenne – et que celle-ci devrait dans un premier temps maintenir sa politique de taux d'intérêts extrêmement bas. Des hausses des taux en cavalier seul comporteraient pour la BNS le danger de

**L'économie, les marchés et la politique commencent à s'habituer à la «drogue» de l'argent bon marché.**

voir le franc suisse s'apprécier rapidement. À ce jour, les demandes d'activer une politique des intérêts plus élevés ou encore d'abandonner le seuil de change fixé à 1,20 franc par euro ne sont donc pas vraiment viables.

Mais, une fois le brouillard dissipé autour des marchés financiers et que l'économie internationale retrouve un rythme stable de croissance, la BNS devrait pouvoir regagner sa marge de manœuvre dans la politique monétaire. Jusque-là, le recours à des dispositifs macroprudentiels est conseillé, tels qu'un renforcement de la base capitale, l'introduction de planchers d'endettement et l'augmentation de la pondération des risques pour certains crédits. Pourtant, il faut bien se garder de substituer ces instruments temporaires à une politique de taux plus conséquente – les risques véhiculés par une politique monétaire ultra-expansive restent donc réels.

Publication en ligne: [www.avenir-suisse.ch/28957](http://www.avenir-suisse.ch/28957)

## Des droits de douane de 1676 %

Alors que les droits à l'importation suisses pour des produits autres qu'agricoles se chiffrent en moyenne à 2,3%, ils s'élèvent à un peu plus de 30 % dans le secteur de l'agriculture. Pour les produits laitiers et la viande, ce sont même des taxes moyennes de 100 %, et de 1676 % qui les protègent de la concurrence. Résultat: un cafouillage de taxes et d'accords bilatéraux.

Si la Suisse dévie de sa voie politique libérale, ce n'est pas seulement discutable sur le plan institutionnel et nocif pour le bien-être, mais c'est aussi incompréhensible si on prend en compte que l'agriculture ne contribue que de manière marginale à la création de valeur brute et à l'emploi, comme le constate l'OMC. Cet exemple montre à quel point la politique économique suisse laisse moins d'un pour cent de la population prendre en otage toute l'économie nationale pour faire valoir ses intérêts particuliers et ses revendications protectionnistes. *GS*

---

## 640 Mio. d'heures de bénévolat

L'engouement pour le bénévolat est en baisse. En 1997, environ 47 % de la population s'engageaient dans le bénévolat, comparé aux 32,9 % en 2010 (OFS) qui fournissaient 640 millions d'heures de travail non rémunéré. Le système du bénévolat suisse basé sur les vertus républicaines est mis en question par l'individualisation et la globalisation de la société. Les partis politiques perdent leur base, les petites communautés ne trouvent plus de candidats pour leurs mandats, et la vie des associations dépend toujours des mêmes personnes (aux cheveux toujours plus blancs). Le bénévolat ne serait-il plus qu'un mythe? Un large débat sur une Suisse républicaine et coopérative fait défaut. Pour cette raison, Avenir Suisse a lancé l'idée d'un service civil pour hommes, femmes et étrangers établis en Suisse, qui pourrait se dérouler dans le domaine militaire ou celui des activités civiles. Les détails de cette participation civile restent encore à discuter. *SH*

## Un phénomène naturel

*Les économies nationales peuvent-elles croître toujours plus? Oui, car la croissance économique est surtout la conséquence du progrès technologique – qui ne peut pas être freiné, mais pas non plus forcé.*

*Samuel Rutz et Gerhard Schwarz*

**Le progrès technique est le principal moteur de croissance des pays industrialisés. L'histoire montre qu'on ne peut ni l'imposer, ni l'interdire.**

La question s'est souvent posée ces dernières années: l'économie peut-elle encore croître? Les prévisions d'un épuisement de la croissance sont légion. Une analyse à long terme relativise ce pessimisme. En Suisse, la croissance annuelle par habitant s'est élevée à 2,3% au cours des 100 dernières années. Jusqu'en 1950, le taux dépassait parfois 10%, mais les récessions étaient souvent profondes. Le gain annuel moyen entre 1900 et 1950 s'est limité à 2%. Dès les années 1970, le potentiel de croissance s'est réduit

ainsi que l'amplitude des cycles de boom et de récession. L'économie s'est davantage stabilisée.

De bonnes raisons nous amènent à penser que la fin de la croissance n'est pas pour demain. D'un avis quasi unanime, le progrès technique est le principal moteur de croissance des pays industrialisés. L'histoire montre qu'on ne peut ni l'imposer, ni l'interdire. La recherche de solutions innovantes susceptibles d'améliorer les conditions de vie est profondément ancrée dans la nature humaine. Dans ce sens, la croissance économique est un phénomène naturel qui s'appuie sur une quête à la fois de l'identique et du nouveau (cupidité et curiosité). Rien n'indique que cette source devrait se tarir.

### Des zones d'ombre à la croissance

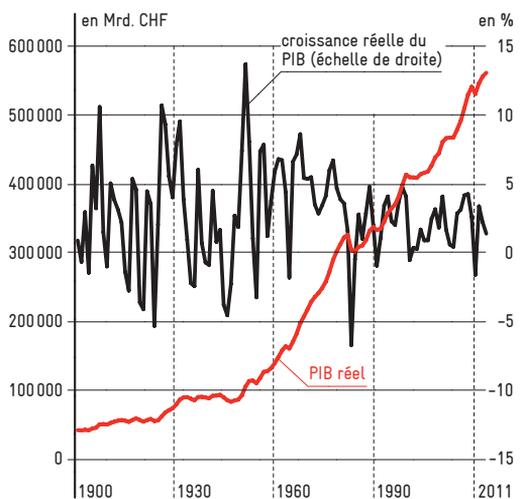
Il est indiscutable que la croissance produit des effets secondaires, sous forme de chômage ou de fardeau pour l'environnement. Le désir de renoncer à la croissance et au bien-être ne sert qu'à jeter le bébé avec l'eau du bain. À première vue, l'éloge

de la modestie paraît sympathique, mais trop souvent c'est l'attitude de gens qui se portent mieux que leurs prédécesseurs ou que le reste du monde. Qui sérieusement voudrait revenir à la période d'avant la TV, l'ordinateur, ou le portable? À une époque où l'avion, la machine à laver et le téléphone à l'étranger étaient un luxe réservé à une élite? Au temps où le traitement d'innombrables maladies n'existait pas et où la contraception était un jeu de hasard?

On insistera donc sur les aspects positifs de la croissance et on minimisera ses effets négatifs. Le renoncement forcé à l'innovation ne résout aucun problème, car à long terme c'est le progrès technique qui crée de nouveaux débouchés et des emplois. L'individu peine parfois à gérer le chan-

### Tendance économique stable

*Dès les années 1970, l'amplitude des cycles de boom et de récession s'est réduite. Bien que la croissance économique se soit ralentie, elle est plus constante.*



gement technologique, mais la société dans son ensemble en ressort gagnante. Finalement, l'environnement profite aussi du progrès technique grâce aux gains d'efficacité et à la moindre consommation d'énergie qui en résulte

#### **La croissance en tant que nécessité**

La politique économique et sociale et les institutions des pays industrialisés s'appuient excessivement sur la croissance, selon les critiques. Son ralentissement risquerait de mettre à mal le service de la dette souveraine et le financement de l'État social. L'idée serait alors de sortir du paradigme de la croissance et de soustraire les institutions de sa contrainte. Il est juste que la politique évite d'intensifier la croissance. Superficielle, elle cesserait d'être durable. Si l'État crée des distorsions sur le signal des prix par les subventions ou d'autres interventions, il en résulte forcément une utilisation excessive des produits, services et ressources, donc un gaspillage. La meilleure politique économique à long terme consiste à éviter toute réglementation qui freine la croissance et l'esprit entrepreneurial, et à supprimer tout soutien spécifique des régions, marchés, produits, processus de production et entreprises.

#### **L'objectif de décroissance est insensé**

Les garanties d'une croissance annuelle du PIB à un certain niveau n'existent pas. Mais rien ne sert de diaboliser la croissance sans présenter d'alternative concrète à une société qui s'appuie en grande partie sur des promesses et engagements à long terme. Comment garantir les retraites si l'économie stagne ? Chaque récession, qu'elle provienne des marchés ou de la démographie, frappe d'abord ceux qui ne sont plus productifs et ne participent plus au processus économique. C'est pourquoi l'objectif de décroissance est insensé. Mieux vaudrait réfléchir à libérer les générations futures du financement de la dette d'un État social excessif, au cas où la croissance s'essoufflerait durablement.

La croissance n'est d'ailleurs, faut-il le rappeler, pas seulement liée au progrès technique et à la garantie du bien-être. Elle est essentielle pour la société. En effet, dans une société en stagnation,

les luttes de répartition des ressources mènent souvent à la rupture. Car ce qui est donné à l'un doit alors être pris à l'autre. Dans une économie en croissance, la répartition des gains est plus aisée puisque tout le monde se porte mieux. Certains peuvent-être mieux que d'autres.

Ce refus du renoncement à la croissance n'est d'ailleurs pas un plaidoyer pour l'inaction. Les problèmes à résoudre ne manquent pas dans les pays industrialisés. La solution n'est pas à chercher dans l'absence de croissance, mais bien davantage, même si cela fait mal à ses critiques, dans le refus de vivre aux dépens des autres et à la charge des générations futures..

*Cet article est basé sur une contribution apparue dans la NZZ du 22/07/2013. Avec l'aimable autorisation de la NZZ.*

## Pas de miracle dans la prévoyance vieillesse

*La réforme du Conseil fédéral prévoit une augmentation de la TVA de 2% et une hausse des cotisations salariales de 1,7%. Cette dernière est peu discutée. Elle diminue pourtant considérablement le pouvoir d'achat des personnes actives.*

Jérôme Cosandey

En juin, le Conseil fédéral a présenté ses lignes directrices pour la réforme «Prévoyance vieillesse 2020». Afin de maintenir constant le niveau des rentes AVS malgré l'évolution démographique, il prévoit d'augmenter la TVA de 2%, ce qui lui a valu de nombreuses critiques. Quant au deuxième pilier, la baisse du taux de conversion devrait être compensée par une hausse des cotisations salariales (de 1,7% selon Avenir Suisse). Étonnamment, cette mesure a été plus ou moins oubliée des débats, bien qu'elle suppose une charge supplémentaire de l'ordre d'un pour cent de la TVA et qu'elle ne pèserait pas de la même manière sur tous les employés, selon leur âge et leur salaire.

### Baisser le taux de conversion

Avec sa réforme, le Conseil fédéral propose de baisser le taux de conversion à 6,0%. Si l'on souhaite contrebalancer les diminutions de rentes que cela entraînerait, les assurés devraient épargner jusqu'à 13% de plus en capital. Pour ceux et

celles qui ont encore quarante ans devant eux avant de partir à la retraite, cette somme peut être financée par des cotisations salariales plus élevées.

### Moins de discrimination

Selon «Prévoyance vieillesse 2020», cet objectif

devrait être atteint en deux volets: Premièrement, il est prévu d'augmenter les cotisations salariales échelonnées en fonction de l'âge (les bonifications vieillesse) afin d'aplanir les différences entre les actifs jeunes et moins jeunes (v. tableau). Cet ajustement devrait limiter la discrimination

subie par les employés âgés, qui doivent payer des charges sociales plus élevées, et ainsi améliorer leur mobilité et leur employabilité sur le marché du travail. Jusqu'à présent, l'idée d'équilibrer les bonifications vieillesse a toujours été rejetée par le Parlement en raison des importants frais d'introduction. (Dans une phase de transition, les employeurs devraient verser des bonifications plus élevées pour les employés jeunes alors que celles des plus âgés ne diminueraient pas, ce qui engendrerait des coûts supplémentaires se chiffrant en milliards.) Dans le cadre de «Prévoyance vieillesse 2020», la situation se présente différemment: les cotisations «doivent» être augmentées de toute façon. Au lieu de les relever uniformément pour toutes les catégories d'âge, la proposition du Conseil fédéral vise à réduire l'échelonnement obsolète des bonifications. La proposition actuelle prévoit toujours des cotisations moins élevées pour les employés de moins de 45 ans. Il serait même bon d'envisager d'augmenter encore plus les cotisations des employés jeunes pour qu'ils puissent profiter plus largement d'intérêts composés.

### Déduction de coordination variable

Deuxièmement, il faut élargir et assouplir la base de calcul pour les cotisations salariales en abaissant la déduction de coordination à 25% du salaire AVS. Ainsi, les personnes qui occupent un temps partiel ou qui cumulent plusieurs emplois (cela concerne beaucoup de femmes) seraient mieux intégrées à la prévoyance professionnelle. Aujourd'hui, ces personnes sont défavorisées par une déduction unique de 24 570 francs, indépendante du taux d'activité. Une déduction variable, dépendante du salaire prendrait mieux en compte les réalités du marché du travail et serait un pas important vers la modernisation de la prévoyance

**Si l'on souhaite contrebalancer les diminutions des rentes, les assurés devraient épargner jusqu'à 13% de plus en capital.**

## Réformer le système des rentes tout en maintenant leur niveau coûte cher. Et ce sont les travailleurs qui payent.

professionnelle. Toutefois, cette couverture plus complète entraînerait également une hausse disproportionnée des charges salariales pour les temps partiels et les cas de cumul d'emplois. La charge supplémentaire pourrait se monter à des points de pourcentage à deux chiffres du salaire, selon l'âge, le revenu et le taux d'activité. Les secteurs qui reposent largement sur les postes

à temps partiel ou les emplois à bas salaire seraient donc particulièrement touchés (v. tableau).

### Le débat reste ouvert

La hausse des cotisations salariales susmentionnée ne suffira pas à compenser le manque d'épargne des employés qui sont sur le point de prendre leur retraite. Pour cette génération de transition, un financement exceptionnel est nécessaire. Le Conseil fédéral évalue les coûts à 400 millions de

francs par an. Ce chiffre surprend: en 2010, le Conseil fédéral lui-même avait estimé à 600 millions les montants transférés des jeunes aux rentiers à cause du taux de conversion trop élevé. Notons qu'il imaginait alors un taux de conversion «correct» de 6,4%. Aujourd'hui, on désire le faire passer de 6,8 à 6,0%. Par conséquent, les coûts de redistribution devraient être au moins deux fois plus élevés, soit 1,2 milliard de francs par an. Le refinancement de la génération de transition engendrerait ainsi des coûts supplémentaires compris entre 0,12 et 0,35% du salaire.

Une chose est sûre: réformer le système des rentes tout en maintenant leur niveau coûte cher. La hausse de la TVA, l'augmentation des cotisations salariales et le financement de la génération de transition réduirait sensiblement le pouvoir d'achat des personnes actives. Si le peuple persiste à refuser de diminuer les rentes et de porter l'âge de la retraite au-delà des 65 ans, le réveil sera difficile. C'est bien connu, les miracles sont rares. Et ils le sont encore plus dans les assurances sociales.

Publication en ligne: 15/07/2013

## Moins de discrimination grâce à la rédéfinition des cotisations salariales

Une retraite LPP inchangée malgré la baisse du taux de conversion engendre un plus grand capital d'épargne. La réforme Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020) prévoit un lissage des bonifications de vieillesse et une définition plus large du salaire assuré. Ces mesures facilitent le placement des employés âgés et augmentent la couverture d'assurance et des cotisations aux assurances sociales pour les employés à temps partiel et aux bas salaires.

	cadre légal		exemple 1: revenu médian suisse			exemple 2: revenu médian suisse avec un temps partiel de 40%			
	actuel	PV 2020	actuel CHF	PV 2020 CHF	différence % salaire annuel	actuel CHF	PV 2020 CHF	différence % salaire annuel	
Salaire annuel (1)	salaire AVS	salaire AVS	84 240	84 240		33 696	33 696		
Déduction de coordination (2)	fixe 24 570 Fr.	variable 25% du salaire AVS	24 570	21 060		24 570	8424		
Salaire LPP (3)	(3)=(1)-(2)	(3)=(1)-(2)	59 670	63 180	4,2%	9126	25 272	47,9%	
<b>Bonifications de vieillesse</b>									
25-34 ans	7,0%	7,0%	4177	4423	0,3%	639	1769	3,4%	
35-44 ans	10,0%	11,5%	5967	7266	1,5%	913	2906	5,9%	
45-54 ans	15,0%	17,5%	8951	11 057	2,5%	1369	4423	9,1%	
55-65 ans	18,0%	17,5%	10 741	11 057	0,4%	1643	4423	8,3%	
Moyenne	12,5%	13,4%	7459	8450	1,2%	1141	3380	6,6%	

## La valeur des énergies renouvelables est en déclin

*La production des énergies renouvelables s'accroît, mais leur valeur diminue sur le marché de l'électricité. Le photovoltaïque est particulièrement touché.*

*Depuis 2008, le déclin atteint 20 % par rapport à la moyenne des prix de gros.*

Urs Meister

La demande stagne sur le marché européen de l'électricité dans un contexte de tensions économiques, mais l'offre augmente en réponse au soutien étatique des énergies renouvelables. À la bourse allemande de l'électricité, l'effet baissier sur les prix subventionnés s'est élevé à 9 euros, par rapport à un prix moyen de 43 euros. Toutes les centrales électriques ne sont pas également affectées par l'effet de «merit order», (l'appel aux différentes unités de production en fonction de leurs coûts marginaux croissants). Les énergies renouvelables telles que l'éolienne et le photovoltaïque sont sous pression en raison des fluctuations de production. C'est précisément aux heures de rendement élevé, directement liées à la météo, que les prix de gros baissent en raison d'une offre sup-

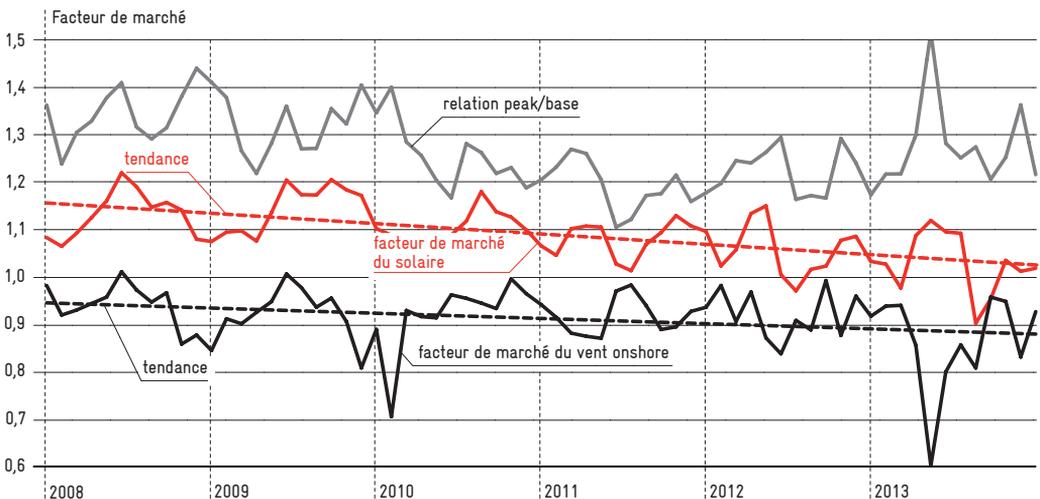
plémentaire. En d'autres termes: si le vent ou le soleil sont au rendez-vous, la production de courant éolien ou solaire est forte mais le prix du marché faible. Avec un soutien étatique croissant, la perte de valeur du renouvelable s'accroît d'autant plus. Le graphique ci-joint illustre l'évolution du marché éolien local et du solaire sur le marché allemand.

### Baisse de prix plus forte pour le solaire

Le «facteur de marché» indiqué par le graphique mesure la valeur relative d'une technologie. Il est calculé selon le quotient entre le produit effectif d'un profil de production spécifique à une technologie et le produit théorique qui résulterait de la vente en tant qu'énergie en ruban. Les deux

### Plus l'énergie éolienne et solaire est subventionnée, plus sa valeur décline.

*Les fluctuations dans la production mettent les énergies renouvelables sous pression. Dans le cas du photovoltaïque, la baisse relative de valeur (facteur de marché) est particulièrement accentuée à cause de la chute des prix pendant les heures ensoleillées de midi.*



valeurs peuvent diverger puisque la valeur du courant sur le marché au comptant peut varier considérablement entre la production et la livraison. Si le facteur de marché est supérieur à 1, le courant produit est vendu au-dessus du prix moyen à la bourse, soit parce qu'on ajuste la production soit en vertu des aléas dus à la période de prix élevés. La valeur du solaire a été jusqu'ici supérieure à la moyenne, parce que sa production rencontre une forte demande pendant la journée. Durant les étés 2008 et 2009, le solaire a atteint un facteur de marché de 1,2, mais jusqu'en 2013 il n'a cessé de baisser vers 1.

La perte de valeur ne dépend nullement de la tendance baissière du prix du marché (finalement c'est une évaluation relative). Elle résulte davantage d'une forte augmentation de la production

solaire pendant les heures les plus ensoleillées de la mi-journée qui provoque une érosion des prix. La baisse de valeur est moindre pour l'énergie éolienne «on-shore». Sa valeur de marché relative était déjà inférieure à 1 avant 2008.

Certes l'essentiel de la production est hivernale, à des prix plus élevés, mais la production dans la journée ne rencontre pas systématiquement une forte demande.

#### Dépendance des marchés étrangers

La valeur des énergies renouvelables, sur le graphique ci-joint, provient de la région Allemagne-Autriche, mais son message est valable pour la Suisse. Pour le solaire, l'évolution du facteur de marché est probablement identique. Le marché de gros en Suisse pendant les mois d'été (qui concentre l'essentiel de la production) reprend le prix (inférieur) du courant allemand. En outre, les installations solaires de Suisse et d'Allemagne du Sud ont la même météo, donc un profil de production semblable.

Les écarts sont supérieurs pour la production éolienne. D'une part la Suisse reprend généralement le niveau de prix italien pendant les mois

d'hiver, quand la production éolienne est supérieure. D'autre part, la corrélation est moindre entre la production éolienne dans le Nord de l'Allemagne et celui de la Suisse.

#### Inefficacité de la rétribution au prix coûtant (RPC)

Le soutien permanent aux énergies renouvelables pourrait mener à une nouvelle érosion de valeur. Mais à long terme, l'incertitude prévaut. En raison du négoce transfrontalier, l'évolution dans les pays voisins joue aussi un rôle significatif- les exportations allemandes sont par exemple définies de plus en plus par la production éolienne et solaire.

En Suisse, le soutien aux énergies renouvelables à travers la rétribution à prix coûtant (RPC)

n'a pas pris en compte ces développements. Au contraire: l'inefficacité de la RPC croît avec l'augmentation des livraisons d'énergies renouvelables en Suisse et dans les pays voisins. Et la baisse de valeur renforce le besoin de subventions. Il serait plus logique que la politique s'abstienne de gérer la production d'énergies renouvelables et fasse confiance au mécanisme de marché, lequel a l'avantage d'intégrer la valeur future du courant.

*Publication en ligne: 27/08/2013*

**La politique devrait faire confiance au mécanisme de marché, qui a l'avantage d'intégrer la valeur future du courant.**

**Si le vent ou le soleil sont au rendez-vous, la production de courant éolien ou solaire est forte mais le prix du marché faible.**

## Travailler jusqu'au bout?

*Travailler plus longtemps, adoucir la transition vers la retraite et flexibiliser la prévoyance cas par cas. Le but est – aussi mais pas exclusivement – d'assurer la pérennité des rentes.*

Gerhard Schwarz

L'indicateur le plus exemplaire de l'accroissement du bien-être dans le monde occidental est bel et bien l'espérance de vie de plus en plus longue. Ce qui est réjouissant pour l'individu l'est beaucoup moins pour les systèmes de retraite du monde occidental. Afin d'en assurer la pérennité financière, nombre de pays ont donc commencé à relever l'âge de la retraite. Cependant, il serait mieux de trouver des solutions plus flexibles qui prennent en compte la situation individuelle de chacun.

### La vie n'est pas une autoroute

Avec sa division de la vie en trois parties, notre système est complètement absurde. Nous avons d'abord la période de formation, de plus en plus longue, souvent jusqu'à 30 ans. Ensuite vient la carrière au cours de laquelle les gens travaillent très dur jusqu'à mettre en danger, voire ruiner leur santé et leur mariage, puis arrive le moment où l'on peut jouir de la vie.

Mais si nous devons travailler plus longtemps, ce dont je suis convaincu, il faudra adopter un nouveau rythme, un nouvel équilibre entre travail et loisirs en vieillissant afin de trouver une solution douce au moment où nous ne serons plus en mesure d'exercer un emploi rémunéré. C'est non seulement aux politiques et aux employés de s'en préoccuper, mais aussi aux employeurs. C'est encore loin d'être le cas partout.

### Individualiser l'âge de la retraite

À la recherche d'un système idéal, la Suisse peut s'inspirer de modèles existants à l'étranger. Un exemple particulièrement prometteur est le modèle suédois. Le couperet de l'âge y a été aboli dès 1999. Les gens peuvent prendre leur retraite au plus tôt à 61 ans – il faut bien fixer un seuil minimal – contre paiement d'une petite rente. Mais

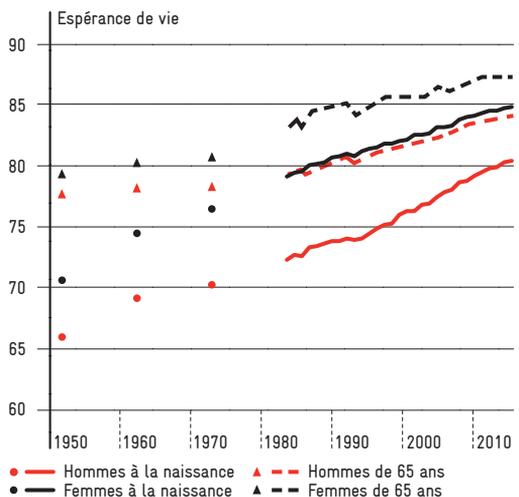
on peut aussi travailler de manière quasi illimitée. La rente augmente avec chaque année travaillée en plus tout en étant calculée correctement au plan actuariel.

Une possibilité idéale est de percevoir une rente partielle dès cette limite d'âge, par exemple travailler à 60 % et percevoir une rente à 40 %. C'est très important pour la transition douce vers la retraite, la seule qui soit adaptée à chaque cas individuel. En général, il ne faudrait pas parler du «devoir de travailler». Beaucoup de gens aiment travailler, car le travail donne un sens à la vie, confère un sentiment d'utilité.

C'est pourquoi on n'ira pas jusqu'à demander à l'État de mettre en place des incitations pour travailler plus longtemps. En fait, lutter contre

### Les Suisses vivent de plus en plus longtemps

*L'espérance de vie de plus en plus longue pèse sur les systèmes de retraite. Il serait mieux de trouver des solutions plus flexibles au lieu de relever l'âge de la retraite.*



## Bonnes et mauvaises «mises en valeur»

les distorsions de tout type et placer les rentes sur une base actuarielle correcte suffirait amplement: une rente plus élevée pour ceux qui travaillent plus longtemps sans qu'ils en soient pénalisés, notamment au plan fiscal, et une diminution correspondante de la rente pour ceux qui partent plus tôt en retraite. Cela s'applique à la grande majorité de la population. Naturellement, il faut trouver une solution appropriée pour les personnes ne pouvant plus travailler pour des raisons de santé.

### **Pas de financement sur le dos des enfants**

Dans la discussion sur les rentes, l'on parle souvent de contrat intergénérationnel qui, dans le fond, n'est qu'un moyen pour éviter qu'une génération puisse s'enrichir sur le dos de ses enfants. Or les atteintes au contrat intergénérationnel suisse vont croissant, surtout pour ce qui est du deuxième pilier: un taux de conversion astronomique et des rendements trop faibles sur les marchés financiers font que l'argent que les rentiers vont toucher de leur caisse de pension pour leurs vieux jours n'est pas celui qu'ils auront économisé, mais celui des assurés plus jeunes encore dans la vie active. On parle ici d'une redistribution annuelle de sommes faramineuses comprises entre 600 Mio. et 1,5 Mrd. CHF.

Pour améliorer la prévoyance professionnelle, il faudra premièrement avancer le début du processus d'épargne obligatoire LPP de 25 à 18 ans; deuxièmement baisser les taux de conversion et laisser aux caisses plus de liberté dans la fixation de ceux-ci; et troisièmement autoriser les caisses à diversifier plus largement leurs stratégies de placement. Au fond, la difficulté réside dans le grand écart entre l'impératif économique de réformer la LPP et l'impossibilité politique de le faire.

*La version intégrale de l'entretien «Dialogue avec Notenstein 06/2013» est disponible pour téléchargement sur le site Web de la Notenstein Banque Privée, où il peut aussi être écouté sous format audio.*

La lutte contre la pauvreté est un objectif important de la coopération au développement. Ses résultats sont convaincants depuis plusieurs décennies. La part des personnes dans une extrême pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour) s'est réduite de 43 % en 1980 à 17 %.

La Chine et l'Inde sont, de très loin, les deux principaux facteurs de la baisse de la pauvreté dans le monde. Dans ces deux pays, l'aide au développement est infime. Cela n'a pas empêché le revenu moyen d'augmenter, en 30 ans, de 2200 % à 4400 dollars en Chine et de 420 % à 1400 dollars en Inde. La mise en valeur de l'aide au développement, certes modeste, est exemplaire. Leur politique a consisté à renforcer le secteur privé, s'intégrer à l'économie mondiale et renforcer la stabilité économique. À l'inverse en Guinée-Bissau et dans une Somalie minée par la guerre et la détresse des réfugiés, 50 % respectivement 80 % de la population vivent de l'aide au développement. La croissance fait défaut et le revenu par habitant est bloqué à 550 dollars par an. Au Burundi également, la mise en valeur de l'aide est catastrophique.

Le succès de l'aide au développement est fonction des conditions cadres. En l'absence de sécurité du droit et de respect des droits de l'homme, ou en présence d'une forte corruption, l'argent de l'aide ne sert à rien, ni en termes humanitaires, ni de croissance. Il existe des pays et des situations dans lesquelles l'aide étrangère est positive. Mais elle sape souvent le potentiel local. Davantage d'aide ne signifie pas nécessairement davantage de développement. Souvent l'argent disparaît sans produire aucun effet. L'aide au développement ne devrait pas seulement se diriger vers les régions les plus pauvres, mais plutôt vers les lieux où son impact est réel. Et ce n'est de loin pas toujours le cas. **GS**

## Que font les 25 autres cantons?

*Le fonctionnement de la péréquation financière intercommunale dans les cantons est méconnu. Cette ignorance freine la propagation des meilleures pratiques. Avenir Suisse comble cette lacune et permet enfin la comparaison.*

Lukas Rübli

**Le manque de compréhension du système a été révélé par un article d'opinion, paru dans un grand journal suisse.**

Cinq ans après sa mise en œuvre, les regards se portent à nouveau sur la nouvelle péréquation financière de la Confédération (RPT). La réforme de l'imposition des entreprises III menacerait les privilèges fiscaux spécifiques aux sociétés de domicile et aux sociétés mixtes. Elle conduirait à des adaptations de la RPT afin d'amortir ses effets sur les finances cantonales. Dans quelques cantons donateurs, la résistance se fait entendre. L'accroissement incessant de versements à des «grands»

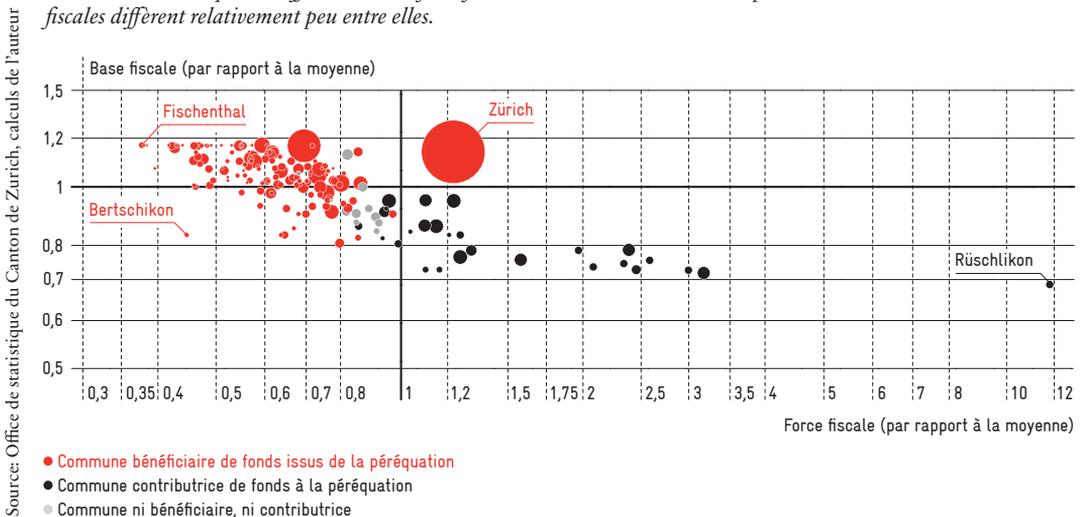
cantons, tels que Berne, passe de plus en plus mal. Il en est de même du soutien financier de petits cantons au taux d'imposition très concurrentiel.

### Le fort effet compensatoire de Zurich

À l'abri des regards se trouvent les 26 systèmes cantonaux de péréquation, qui au niveau communal devraient remplir les mêmes fonctions que la RPT pour les cantons mais qui, d'un point de vue politique, sont pourtant plus problématiques. Le manque de compréhension du système a été indirectement révélé, il y a deux mois, par un article d'opinion, paru dans un grand journal suisse, consacré à la péréquation à Zurich. Ce système a remplacé en 2012 un modèle devenu obsolète qui offrait de facto une garantie de défi-

### La péréquation financière: conséquences pour le Canton de Zurich (2012)

Le graphique montre la distribution de la force et de la base fiscale des communes situées dans le Canton de Zurich. Chaque cercle représente une commune, sa dimension étant proportionnelle à la population communale. C'est assez évident: bien que les différences de la force fiscale entre les communes soient pour certains énormes, les bases fiscales diffèrent relativement peu entre elles.



cit. Le nouveau système fonctionne en grande partie selon des principes modernes. Il prévoit une compensation séparée du potentiel des ressources et des charges extraordinaires exogènes. On lui a reproché son trop faible effet compensatoire: la dispersion des coefficients d'imposition communaux (de 72 à 122 points) serait incompatible avec une constitution cantonale qui exige que «les écarts ne divergent pas considérablement». L'argument est réfuté par une comparaison avec d'autres cantons:

- La péréquation financière zurichoise garantit à toutes les communes des ressources équivalentes à 95 % de la moyenne. Cette valeur dépasse celle de presque tous les autres cantons ainsi que la RPT (85 %).
- Les communes à fort potentiel de ressources ne sont nulle part ailleurs qu'à Zurich appelées à une plus forte contribution. Elles redonnent 70 % des recettes fiscales harmonisées qui dépassent 110 % de la moyenne. Pour un franc supplémentaire de capacité fiscale harmonisée, une commune «riche» ne garde que 30 centimes.
- Dans aucun autre grand canton, la différence intercommunale est aussi faible entre le coefficient le plus haut et le plus bas. Le coefficient le plus élevé (122 points dans 26 communes) dépasse le plus bas (72 points à Rüslikon) de 69 %. En ajoutant le coefficient cantonal, la différence tombe à 29 %. Pendant ce temps, la capacité fiscale supérieure dépasse la plus basse (Fiscenthal) d'un facteur 31 ou de 3086 %!

#### **Le coefficient fiscal est un piètre indicateur**

L'article de presse critique aussi le fait que la péréquation se traduise par des versements à des communes au bénéfice d'un faible coefficient d'impôt alors que certaines communes souffrent d'une charge fiscale supérieure et ne reçoivent rien. La critique rate sa cible. Elle ignore que ce cas répond exactement à une péréquation financière moderne. Le coefficient est un critère que la commune peut influencer. Il ne doit plus servir d'«indicateur à charge», puisqu'une administration communale efficiente serait pénalisée et une commune mal gérée récompensée. Mieux

vaudrait disposer d'un système qui incite les communes à gérer de manière efficiente leurs ressources fiscales disponibles.

#### **Manque de code de bonnes pratiques**

Les errements de cet article en témoignent. Même auprès des experts, les connaissances du système de péréquation intercommunales sont limitées à son propre canton. Les bonnes pratiques, comme la suppression du coefficient au sein des critères de péréquation, sont relativement méconnues. Le prochain «Monitoring des cantons» d'Avenir Suisse se penche précisément sur ce point. Il permettra d'innombrables comparaisons entre les systèmes de péréquation des cantons: existe-t-il une claire séparation entre les péréquations des ressources et des charges? Quelle est l'étendue des différences de ressources? Est-ce que l'équilibre des charges s'appuie effectivement sur les facteurs exogènes ou compense-t-il des dépenses effectives? Quelles incitations à la participation à la concurrence fiscale subsistent après la péréquation? Les réponses à ces questions seront abordées prochainement dans la cinquième édition du «Monitoring des cantons».

**Le coefficient ne doit plus servir d'«indicateur à charge», puisqu'une administration communale efficiente serait pénalisée et une commune mal gérée récompensée.**

[Le «Monitoring des cantons 5» sortira le 10 octobre 2013 est sera disponible sous le lien suivant: www.avenir-suisse.ch/30852](http://www.avenir-suisse.ch/30852)

## Les finances de l'État sont accros à l'immobilier

*L'immobilier est l'éternel objet du désir fiscal. Même caché derrière de hautes haies, il n'échappe pas à son regard pénétrant. Depuis 2001, le produit de la valeur locative a quadruplé. Mais on surestime le rôle de l'immobilier dans les finances publiques.*

Marco Salvi

Ce n'est pas par hasard si l'impôt de cheminée est l'un des plus anciens instruments de l'arsenal fiscal du Royaume-Uni. Au 17<sup>e</sup> siècle, il était plus simple de compter les cheminées que les habitants; pourtant les maisons, en raison de leur immobilité et de leur valeur, continuent de garnir l'assiette fiscale. Le menu comprend les taxes sur les autorisations de construire et les notaires, et les impôts sans contre-prestation directe, comme l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les gains immobiliers et l'impôt sur la valeur locative.

### Forte augmentation des impôts depuis 2001

Quelle est l'importance des impôts immobiliers pour les finances publiques? L'État n'est-il pas accro à l'immobilier après de longues années de hausse des prix? La faiblesse des statistiques ne facilite pas l'analyse. Les données sur la valeur

locative et son produit fiscal sont rares. Mais sur la base de quelques simples hypothèses (mais bien fondées), telles qu'un taux marginal moyen de l'impôt sur le revenu de 25% et une valeur fiscale à 75% de la valeur de marché, il est

**Les maisons, en raison de leur immobilité et de leur valeur, continuent de garnir l'assiette fiscale.**

possible d'établir le graphique ci-joint.

Selon cette estimation, les recettes fiscales de l'immobilier ont atteint le niveau record de 9 milliards de francs en 2011. Quatre milliards, soit 45% de tous les impôts immobiliers, proviennent de l'impôt sur la valeur locative. Depuis 2001, la hausse est impressionnante: les recettes fiscales ont doublé en termes réels et le produit de la valeur locative quadruplé. La différence est frappante par rapport à la crise immobilière de la première moitié des années 1990. À l'époque la

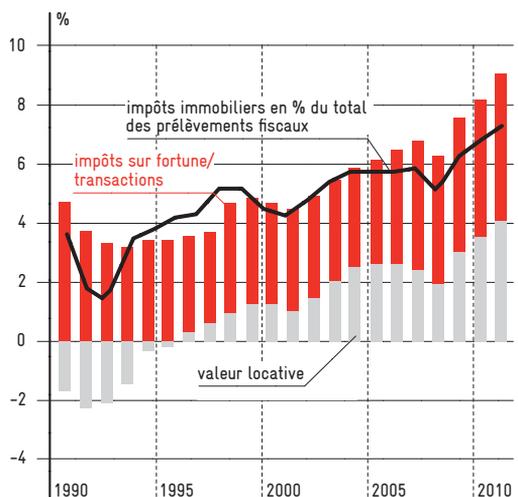
facture fiscale des propriétaires immobiliers était négative: ils pouvaient davantage déduire d'intérêts hypothécaires qu'ils n'enregistraient de valeur locative. La hausse des taux hypothécaires était absorbée par l'évolution de l'impôt sur la valeur locative et la déduction des intérêts de la dette.

Vingt ans plus tard, le calcul est inverse: en 2011, les ménages suisses n'ont payé que 10 milliards d'intérêts hypothécaires, à mille lieues des 29 milliards de 1991 (en francs actuels). La valeur locative des ménages s'est par contre envolée de 30 à 37 milliards ainsi que sa facture fiscale.

La solide situation du marché immobilier a contribué au rendement d'autres impôts liés à l'immobilier. Le volume élevé des transactions

### La rentabilité des impôts immobiliers

Depuis 2001, les gains provenant des impôts immobiliers sont en hausse constante. Par contre, ils ne constituent pas plus que 7% du total fiscal.



Sources: OFS (VGR), DFF, Avenir Suisse

immobilières a profité aux 18 cantons au bénéfice d'un droit de mutation. Au total, depuis 2001, la croissance réelle des recettes des impôts sur la fortune et les transactions a atteint 50 %. Les finances publiques pourraient-elles supporter une baisse des prix immobiliers?

Si une forte hausse des intérêts hypothécaires s'accompagne d'une crise de l'immobilier (un scénario toujours possible), il en résulterait un effet stabilisateur de l'impôt sur la valeur locative pour les ménages, mais pas sur les finances publiques. Le graphique ci-joint montre une augmentation de leur dépendance à l'immobilier.

### **Les salaires sont plus importants que les loyers**

Cette petite analyse n'appuie pas tant l'idée d'une faible imposition de l'immobilier qu'un fait souvent ignoré: sous l'angle économique, les revenus immobiliers sont secondaires par rapport aux salaires, et cela malgré la rareté du sol et l'offre limitée de terrain. La Suisse du 21<sup>e</sup> siècle n'est pas l'Angleterre du 17<sup>e</sup>. Grâce à l'augmentation de la productivité, ce ne sont plus les loyers et les baux qui représentent l'essentiel de la valeur ajoutée mais les salaires. Et aussi longtemps qu'il en est ainsi, la tendance du marché du travail est plus importante pour les finances publiques que celle de l'immobilier.

*Cet article est paru dans l'édition du 16/08/2013 de NZZ Domizil. Avec l'aimable autorisation de la Neue Zürcher Zeitung.*

## De l'imposition

Les temps semblent finis où un pays pouvait faire d'un modèle fiscal un avantage compétitif pour sa place économique. C'est la conclusion d'une soirée-débat organisée par Avenir Suisse sur le thème du futur de l'imposition des entreprises. Non seulement l'imposition des multinationales a besoin d'un renouveau profond, mais le système fiscal suisse, dans son ensemble, a été laissé à l'abandon ces dernières années. Le livre d'Avenir Suisse, qui sortira le 29 octobre prochain, s'est donc proposé de trouver un meilleur compromis entre les charges et les prestations en présentant des propositions pour rendre le système fiscal suisse plus efficace et transparent. En plus, il contient une sorte de guide au système fiscal et des transferts qui répond à la question: qui paye quel type d'impôt?

[Publication disponible dès le 29/10/2013 sur le site www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch)

---

## Histoires à succès

D'où viennent-ils, quelle est leur formation et comment sont-ils devenus des pionniers de l'histoire économique suisse? Les volumes 1–99 de la série «Schweizer Pioniere der Wirtschaft und Technik» (publié en allemand aux éditions Neue Zürcher Zeitung) dressent le portrait de 272 personnalités phares de l'histoire de l'économie, des technologies, des sciences et du social. Dans l'édition spéciale (volume n° 100), publiée récemment, les parcours souvent audacieux de ces pionniers sont analysés et résumés en 17 thèses. Ainsi, l'éditeur et historien Joseph Jung situe les origines de l'esprit d'innovation suisse – toujours un point fort de notre pays – vers la fondation de l'État fédéral en 1848. Dans un laps de temps assez restreint, la politique libérale d'alors a créé les conditions cadre qui ont permis de faire de la Suisse, alors rétrograde, une place financière ainsi qu'un centre industriel et de recherche de premier rang.

Publications



Responsables pour cette édition Gerhard Schwarz et Simone Hofer Frei, Avenir Suisse, Zurich collaborateurs Barbara Angerer, Alois Bischofberger, Jérôme Cosandey, Simon Hurst, Michael Mandl, Urs Meister, Andreas Müller, Daniel Müller-Jentsch, Jörg Naumann, Verena Parzer Epp, Samuel Rutz, Lukas Rühli, Marco Salvi, Patrik Schellenbauer, Annegret Sturm, Rudolf Walser, Dominique Zaugg, Luc Zobrist rédaction Giessereistrasse 5, 8005 Zurich téléphone 044 445 90 00 e-mail [redaktion@avenir-suisse.ch](mailto:redaktion@avenir-suisse.ch) traduction Véronique Bohn, Emmanuel Garessus mise en page [atelier4m.ch](http://atelier4m.ch)/[arnold.kircherburkhardt.ch](http://arnold.kircherburkhardt.ch) tirage 750 exemplaires impression Feldegg AG, [www.feldegg.ch](http://www.feldegg.ch) publication trois fois par an download Téléchargement et réimpression, aussi d'extraits, permis avec référence à la source («avenir actuel»); disponible sous forme de pdf sur [www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch).